

## DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ANNEE 2023 -

Nom de l'enseigne : .....

Adresse commerciale : ..... 86000 POITIERS

Raison sociale : .....

Adresse du siège : .....

N° SIRET (obligatoire) : \_ \_ \_ \_ \_

Nom du demandeur : ..... Prénom : .....

Tél : ..... Adresse e-mail : .....

### I – TERRASSE DE CAFÉ

➤ SUR ESPACE PIETON :  oui  non

➤ SUR ZONE DE STATIONNEMENT :  oui  non

➤ EMPRISE :  au droit  en face

Type	Emplacement	Longueur totale (m.)	Largeur totale (m.)	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Taxe / m <sup>2</sup>
SURFACE Inférieure à 50 m <sup>2</sup>	Gauche				0.21 € / m <sup>2</sup> / jour
	Droite				
	En face				
SURFACE Supérieure à 50 m <sup>2</sup>	Gauche				<b>0.25 € / m<sup>2</sup> / jour</b> Pour toute surface > à 50 m <sup>2</sup>
	Droite				
	En face				
		SURFACE TOTALE		m <sup>2</sup>	

## II – CHEVALET

1 chevalet

2 chevalets ou oriflammes (hors secteur sauvegardé)

*Partie réservée à l'administration*

Type	Hauteur totale (m.)	Largeur totale (m.)	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Taxe / m <sup>2</sup>	Droit fixe
				52,30 €	29,20 €

**Les oriflammes sont autorisées uniquement hors du secteur sauvegardé**

**Un seul chevalet accepté en secteur sauvegardé**

## III – ETALAGE

*Partie réservée à l'administration*

Type	Nombre	Longueur totale (m.)	Largeur totale (m.)	Surface totale (m <sup>2</sup> )	Taxe / m <sup>2</sup>
					80.00 € / m <sup>2</sup> / an

**Toute occupation inférieure à 0.50 m<sup>2</sup> fera l'objet d'un droit de perception minimum de 0.50 m<sup>2</sup>**

## IV – JE M'ENGAGE :

- à payer les redevances d'occupations commerciales, dès réception des avis correspondants.
- à respecter la surface de la terrasse qui sera matérialisée au moyen de clous ou peinture.
- à respecter un cheminement piéton d'1.40 m. de large, côté voirie.

**Observations :**

Fait à Poitiers, le .....

Nom : .....

Signature du déclarant

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des déclarations. Les destinataires des données sont : les agents de la Collectivité et de la Trésorerie. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Mission Relations aux Habitants et Usagers, ☎ 05 49 52 35 35